

LE PANAMÉEN



n°8

Novembre 2024

Le bulletin d'informations de la section UNSA Île-de-France

Agenda

Notre Carte :

Le 5 décembre 2024,

Pour une Fonction Publique respectée
et pour défendre le pouvoir d'achat

Journée d'action, de rassemblements,
de manifestations et de grève
sur l'ensemble du territoire

SOMMAIRE

Page 2

Pour une Fonction Publique respectée et
pour défendre le pouvoir d'achat

Page 3

PLF 2025 :
les fonctionnaires passés au vitriol !

Page 4

Prise en charge des transports :
rappel des règles

TABLEAU DE BORD



 Valeur du point d'indice Fonction Publique (brut): 4,92 €

 Grilles indiciaires : [ici](#)

 Calendrier de paye : [ici](#)

 SMIC mensuel brut : 1.766,92 € (11,65 € de l'heure)

 Pass Navigo mensuel (5 zones) : 86,40 €

« Le Panaméen » est le bulletin d'informations de la
Section UNSA Île-de-France

Imprimé au local Unsa douanes, 6 rue Louise Weiss, Bâtiment
Condorcet-Teledoc 322 - 75703 PARIS Cedex 13

Courriel : unsa-idf@douane.finances.gouv.fr

Pour une Fonction Publique respectée et pour défendre le pouvoir d'achat

Comme nous l'avons déjà exprimé lors de différentes instances de dialogue social, l'UNSA Douanes est toujours mobilisée pour défendre les intérêts des douaniers, de notre administration, protéger nos missions, obtenir les moyens

nécessaires à leur réalisation, et améliorer les conditions de travail de nos gabelous.

Un constat alarmant

En tant que représentants du personnel, nous ne pouvons rester silencieux face au mépris croissant envers les fonctionnaires et aux menaces pesant sur le pouvoir d'achat.

Rappel des mesures récentes :

- Instauration de deux jours de carence supplémentaires et réduction de 10 % du taux de remplacement en cas d'arrêt maladie pour les fonctionnaires.
- Absence de revalorisation du point d'indice, malgré l'inflation galopante. Pour rappel, voici l'historique des évolutions de la valeur du point d'indice ([voir ici](#)) à comparer à l'évolution de l'inflation ([voir ici](#))
- Suppression de la GIPA (Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat).

D'autres propositions inquiétantes ont également été avancées :

- Imposition d'un second jour férié travaillé gratuitement, appelé « Jour de Solidarité ».
- Augmentation du temps de travail hebdomadaire.
- Hausse de la TVA à 22 %, alourdissant la pression fiscale sur les ménages

Ajoutons à cela une absence globale de volonté politique pour renforcer l'attractivité des métiers publics et un contexte social dégradé (retraites...).

Au vu de la situation, l'UNSA FP, soutenue par la majorité des syndicats de la Fonction publique, appelle à

une mobilisation nationale le 5 décembre 2024.

Ce mouvement vise à protester contre l'absence de négociations permettant d'améliorer les salaires et les conditions de travail (car les revenus sont loin d'être la seule difficulté rencontrée par les agents des douanes aujourd'hui) au sein de la DGDDI.

Pour soutenir l'action de nos représentants dans la Fonction Publique et au ministère des Finances, nous adhérons comme eux à la démarche de **boycott général des instances de la DGDDI**.

Nous appelons les douaniers et douanières à participer massivement à cette mobilisation pour exprimer leur refus des politiques d'austérité imposées aux fonctionnaires.

Nous porterons le 05 décembre les revendications suivantes pour l'ensemble des agents publics :

- Des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services publics et des politiques publiques.
- La création d'emplois dans les secteurs où ils sont nécessaires, avec un accès facilité à la titularisation pour les agents contractuels.
- La revalorisation du point d'indice pour 2024 et les années suivantes, accompagnée de mesures salariales générales.
- L'abandon des orientations du projet de loi « Guerini ».

Nous porterons également les revendications spécifiques à la communauté douanière suivantes :

- Ouverture d'un cycle de négociations dédié au régime indemnitaire pour tous les agents des douanes, avec notamment la création de grilles de rémunération cohérentes et attractives, adaptées aux exigences des métiers douaniers.
- Investissements significatifs dans le service public douanier, essentiel pour renforcer la protection des populations et lutter efficacement contre les trafics de drogue, de tabac et de contrefaçons mais également les fraudes fiscales, dont le coût social représente des dizaines de milliards d'euros chaque année, afin de contribuer au budget de l'Etat non pas en limitant les dépenses mais en augmentant les recettes.
- Gratuité des transports en commun pour les trajets domicile-travail, ou des aides financières pour ceux ne pouvant les utiliser, pour raisons horaires, géographiques ou personnelles (voir notre focus en page 3).

L'UNSA Douanes reste déterminée à défendre les intérêts de la communauté douanière et à obtenir des avancées significatives pour tous les agents.



PLF 2025: les fonctionnaires passés au vitriol !

Quand l'État est en difficulté, il sait venir chercher ses fonctionnaires. Malheureusement, cette affirmation est à double sens. Si nous sommes toujours en première ligne pour faire face aux événements majeurs (Attentats, Covid, Plans LCF, JO), c'est également le cas quand il faut désigner un bouc émissaire budgétaire...

Les récentes annonces visent en particulier les arrêts pour maladie, mais elles viennent s'ajouter à d'autres mesures qui affaiblissent davantage le pouvoir d'achat des agents.

Cette fois, c'est le duo Saint-Martin / Kasbarian qui s'emploie à nous dégingluer, non sans abuser des sacro-saintes répliques libérales déjà bien connues,

dont parmi elles : « par solidarité avec le privé », ou encore : « la contribution à l'effort national », et plus récemment : « les agents eux-mêmes souffrent de complexité administrative ». Ben voyons, si c'est vous qui le dites !

Alors, ne vous y trompez pas, ces libéraux ne supportent pas les fonctionnaires. Mais il ne faut pas tomber dans leur piège grossier pour opposer les secteurs et développer un sentiment anti agents publics parmi la population. Il n'ont qu'un seul credo : le désengagement de l'État des services publics et « c'est l'usager, le citoyen qui payera ces services » (G. Kasbarian, le 10-02-2024)

Quand « l'effort » se transforme en tabassage !

À elles seules les mesures liées à la carence et au taux de remplacement, en cas d'un seul arrêt maladie de 5 jours consécutifs, représentent :

Catégorie	3 jours de carence	CMO taux de remplacement à 90%	Pertes en pouvoir d'achat
C	-201€	-14,00 €	-215,00 €
B	-229€	-16,00 €	-245,00 €
A	-300€	-20,00 €	-320,00 €

Il est important de rappeler que la future PSC (Protection Sociale Complémentaire) pour les fonctionnaires, souvent comparée au système du secteur privé, n'autorise pas la couverture de ces pertes salariales, une situation injuste et inacceptable.

Vous galérez financièrement ? Le gouvernement vous aidera à couler !

Car ce n'est pas tout ! En plus des arrêts maladie, il faut ajouter d'autres mesures :

- Gel du point d'indice en 2024 (1,5 % de perte de pouvoir d'achat)
- Gel du point d'indice en 2025 (x % de perte de pouvoir d'achat)
- Suppression de la GIPA (en moyenne 653€/an, perçus par 3,8 % des agents)
- Un 2nd jour férié de Solidarité travaillé (perte d'un CA)
- Report de la PSC (mutuelle) d'un an, soit au 01/01/2026 (300€/an en moyenne)

Face à un probable 49,3, il ne s'agira donc pas d'une négociation syndicale, mais d'un coup de force politique pour mettre à terre les fonctionnaires. Il faudra se mobiliser massivement pour ne pas subir des pertes en milliers d'euros par an !

Derrière leurs vœux dérobés d'équité, c'est bien une saignée sans précédent que les dirigeants actuels souhaitent infliger aux agents des services publics. Et si ces mesures passent, ils ne s'arrêteront pas là.

Continuerez-vous à vous impliquer au service des populations dans ces conditions ? Car les grands perdants au final, ce seront les 90 % de la population qui n'auront pas les moyens de payer eux-mêmes les services abandonnés.



Prise en charge des transports : rappel des règles

Transport collectif

Prise en charge de 75 % de la valeur annuelle mensualisée de l'abonnement de transport par les employeurs publics sur les abonnements souscrits par les agents, titulaires ou contractuels, à un service de transports collectifs pour se rendre au travail (valable également pour la location de vélos).

A noter que la participation de l'administration employeur ne peut pas dépasser **96,36 €** par mois, actuellement.

Pour rappel, le pass Navigo toutes zones est à 86,40 € par mois, l'abonnement Velib à 9,30 € par mois. L'abonnement au Veligo est également éligible.

Forfait «mobilités durables»

Les moyens de transport retenus sont : cycle (électrique ou non), covoiturage, engins de déplacement personnel motorisés (trottinette électrique...), service de mobilité partagée et service d'autopartage.

Le montant est de 100€ à 300€ par an, en fonction du nombre de jours d'utilisation dans l'année considérée :

- 100€ pour une utilisation entre 30 et 59 jours
- 200€ pour une utilisation entre 60 et 99 jours
- 300€ pour une utilisation d'au moins 100 jours

L'UNSA Douanes demande **la prise en charge totale des abonnements de transport par les employeurs** publics. La hausse des titres de transport est continue, mais le pouvoir d'achat des agents baisse.

Cette prise en charge est un levier de l'attractivité mais également pour l'écoresponsabilité.

Par ailleurs, cette disposition **existe dans d'autres administrations.**

A noter que ce forfait est cumulable avec les aides (des communes, départements, région) facilitant l'achat d'un vélo à assistance électrique (par exemple, voir ici).

L'UNSA Douanes **demande l'augmentation du forfait « mobilités durables » à hauteur de 700€ annuels, comme pour les salariés du privé.**



Barème des cotisations 2024



Besoin d'une information ?
↳ unsadouanes@gmail.com

Trouver une section ?
par ici →

Grades	Montant annuel	Coût annuel*	Coût mensuel*
Primo adhérent	40 €	13 €	1,10 €
Retraité	42 €	14 €	1,16 €
Berkani	42 €	14 €	1,16 €
Contractuels	47 €	16 €	1,29 €
Agent de Constatation	81 €	27 €	2,23 €
Agent de Constatation Principal 2 ^e classe	94 €	31 €	2,59 €
Agent de Constatation Principal 1 ^e classe	103 €	34 €	2,83 €
Contrôleur 2 ^e classe	106 €	35 €	2,92 €
Contrôleur 1 ^e classe	112 €	37 €	3,08 €
Contrôleur Principal	119 €	39 €	3,27 €
Inspecteur	139 €	46 €	3,82 €
Inspecteur Régional 3 ^e classe	157 €	52 €	4,32 €
Inspecteur Régional 2 ^e classe	164 €	54 €	4,51 €
Inspecteur Régional 1 ^e classe	172 €	57 €	4,73 €
Inspecteur Principal 2 ^e classe	182 €	60 €	5,01 €
Inspecteur Principal 1 ^e classe	182 €	60 €	5,01 €
DSD2 / CSC2	194 €	64 €	5,34 €
DSD1 / CSC1	194 €	64 €	5,34 €
DPSD / Adm. / Adm. Civil	220 €	73 €	6,05 €
Adm. sup. / Adm. HC	220 €	73 €	6,05 €
Administrateur Général	268 €	88 €	7,37 €

pragmatique

rassembleur

déterminé

accessible

innovant

*après crédit d'impôts de 66% perçu en 2025



J'adhère ici :

